

PAS

RELLE

E-LETTER SEMESTRIELLE
DU PORT AUTONOME
DE STRASBOURG

SOMMAIRE

LIAISON INTER-PORTS

Le plan local d'urbanisme

ACTU FER

Le port, propriétaire des voies ferrées portuaires
OSR, un nouvel opérateur ferroviaire

ZOOM SUR ...

Les droits de port
La réfection des murs de quai du Bassin du Commerce

BATORAMA

Une solution pour vos événements d'entreprise
Le bateau-bar lounge
Les bateaux-logements

CÔTÉ CLIENTS

Le poste fluvial public de manutention de bitume
OVH s'implante au port de Strasbourg

BRÈVES

Le terminal conteneurs de Lauterbourg
Actus

DÉVELOPPEMENT DURABLE

Le plan de déplacements inter-entreprises
Soutien aux projets liant entreprises et laboratoires de recherche

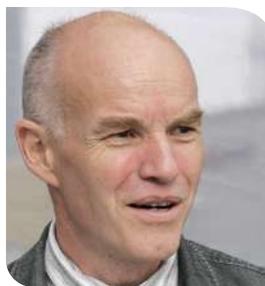
INFO GUP

L'assemblée générale du Groupement des usagers
Contacts

Directeur de la publication : Jean-Louis Jérôme • Rédacteur en chef : Didier Dieudonné
Comité de rédaction : Sylviane Clauss, Laurent Darley, Xavier Fauvain, Pascal Fournaise,
Hélène Haslé, Aurore Mourette, Nicolas Teinturier, Reynald Schaich,
Illustrations : Europ Flash, OSR, Denis Edel, Union Européenne, Batorama, Jacky Bender, CCI,
Maquette : Neldo Costa

ÉDITO

UN ENGAGEMENT FORT



La période, avec une conjoncture européenne qui inspire questions et doutes, pourrait prêter au pessimisme. Le Port autonome souhaite en ce début d'année 2012 délivrer un autre message aux entreprises portuaires.

La poursuite de la croissance du trafic conteneurs traités sur les terminaux de Strasbourg en 2011, dans des conditions difficiles de navigation sur le Rhin, atteste

de la volonté des chargeurs et la capacité de toute la chaîne de transport de privilégier la combinaison des modes de transports les plus pertinents pour le développement durable. Elle renforce les choix opérés par le Port de Strasbourg en matière de trimodalité, faisant du transport ferroviaire une vraie alternative à mettre au service des entreprises alsaciennes. L'appel à projets lancé en fin d'année pour la réalisation d'un nouveau terminal dans le port de Lauterbourg doit apporter à l'horizon 2013 d'autres atouts à la compétitivité économique du territoire alsacien et de ses entreprises. Par ailleurs et dès 2012, un nouveau portique ferroviaire viendra compléter les outils de manutention sur le terminal nord.

Les initiatives prises par le PAS en 2011 avec les autres partenaires publics, et surtout en étroite liaison avec les entreprises, en matière de dynamisation des offres ferroviaires de proximité, de consolidation de la vocation économique de la zone portuaire et en particulier de la zone nord, ou la mise en chantier pour 2012 d'un plan de déplacement inter-entreprises, sont de nature à renforcer la visibilité pour les entreprises, l'efficacité et l'attractivité de la zone portuaire.

L'affluence record concernant l'activité Batorama en 2011, qui tient d'abord de la croissance continue des courts séjours touristiques à Strasbourg, mais également du développement par le Port autonome d'offres événementielles pour les privés et les entreprises, confirme une nouvelle fois l'importance de l'eau et la navigation pour l'attractivité de Strasbourg et sa région.

Bien sûr, beaucoup reste à faire, à entreprendre, à améliorer pour garantir aux entreprises portuaires les meilleures conditions de développement. Le PAS est plus que jamais déterminé à poursuivre ces actions en mettant le développement durable au cœur des préoccupations portuaires. Et il aura besoin de l'appui des entreprises et de contribution de toutes les forces vives pour mettre en œuvre cet engagement fort.

Jean-Louis Jérôme
Directeur général



LA DEUXIÈME PHASE

Depuis maintenant plusieurs semaines, les travaux de réalisation de la 2^e phase de la liaison Interports ont démarré.

Rappelons que cette liaison doit permettre de connecter la zone sud du port à la zone nord du port en évitant le croisement avec la route du Rhin (ex RN4).

Une première phase (LIP1) a été mise en service en 2010, elle consistait à la réalisation d'un ouvrage d'art reliant la rue du Havre et la rue du Rhin Napoléon (ce qui permet d'éviter la zone de danger des silos et d'un nouveau barreau routier entre la rue du Rhin Napoléon et le pont de l'Europe).

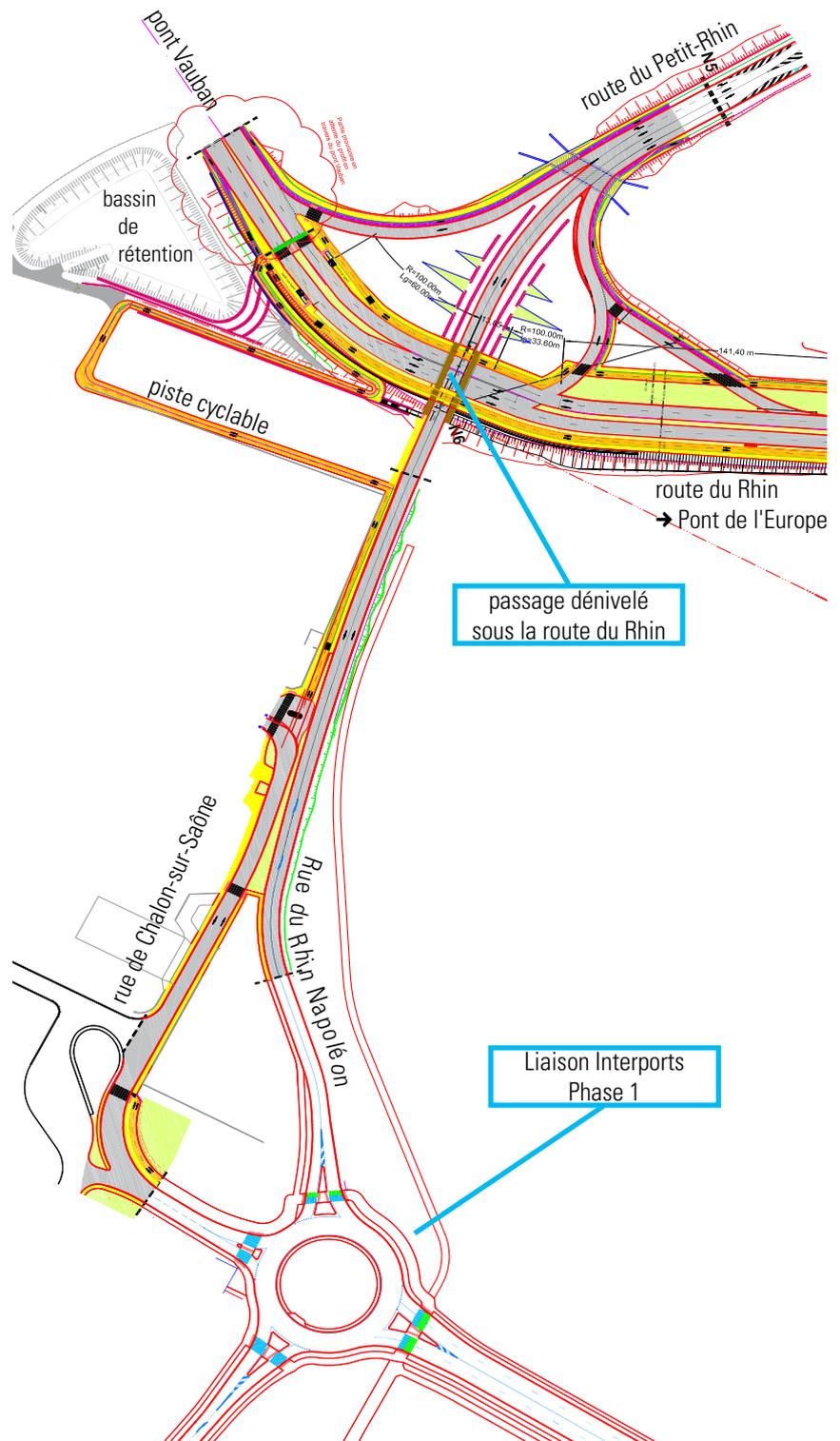
La deuxième phase comprend le déplacement de la route du Rhin contre le talus de la voie RFF de la LGV et le passage de la rue du Rhin Napoléon sous cette nouvelle voie et l'achèvement de la restructuration des voiries du secteur de la rue de Chalon-sur-Saône.

Ces travaux importants se déroulent dans un espace exigu et complexe (beaucoup de dénivelé et de voiries fortement utilisées) et occasionneront des perturbations. Les plans de circulation des différentes phases sont mis au point par les services de la CUS en liaison avec les services du port.

(contact : Joël Da Rui 03 88 21 78 38 - j.darui@strasbourg.port.fr).

Les travaux devraient s'achever au début de l'automne 2012.

Pascal Fournaise
Directeur technique



LE PLAN LOCAL D'URBANISME

La loi du 12 juillet 2010 dite "Grenelle 2" impose l'élaboration d'un PLU (Plan Local d'Urbanisme) à l'échelle du territoire de la CUS. Le calendrier d'élaboration est contraint puisque le PADD (Plan d'Aménagement et de Développement Durable), qui est le document fondateur du PLU doit être finalisé pour juin

2012, pour un arrêt du PLU en octobre 2013. Ces documents d'urbanisme intéressent particulièrement le PAS et les entreprises de la zone portuaire car ils devraient acter d'une vision à long terme du port et de ses conditions d'accessibilité ainsi que de la nature des activités autorisées.

À ce titre, le PAS participe activement aux réflexions avec la CUS et portent, aux côtés des autres acteurs institutionnels, les enjeux de la zone portuaire tant urbains qu'économiques et portuaires.

Nicolas Teinturier
Directeur de la valorisation du domaine



LE PORT EST LE SEUL PROPRIÉTAIRE DES VOIES FERRÉES PORTUAIRES



Depuis le 12 juillet 2011, le port est devenu le seul propriétaire de l'ensemble des voies ferrées présentes dans la circonscription.

Jusqu'à cette date le port possédait et entretenait environ 50 km de voies « secondaires » (dont 150 appareils de voie). RFF et SNCF entretenaient un réseau de taille analogue mais plus complexe (gare de triage, tête de lignes électrifiées...) et géraient les circulations de l'ensemble du réseau. Ce transfert de propriété est fait en application de l'ordonnance du 2 août 2005 et de la loi « Grenelle 2 ».

Depuis le 12 juillet dernier, le Port a donc en charge la maintenance de la totalité de l'infrastructure ferroviaire portuaire et l'organisation de la circulation sur ses voies.

Jusqu'à l'été 2012, le Port a mandaté la SNCF pour réaliser les tâches d'exploitation et de maintenance des installations techniques.

Au second semestre 2012, ces missions seront confiées à un prestataire dans le cadre d'un marché public.

L'arrivée de nouveaux tractionnaires sur le réseau ferroviaire nécessitera également une formalisation plus fine des demandes de circulations sur le RFP (procédure similaire à la demande de sillonnage sur le réseau national), ceci afin d'en utiliser au mieux la capacité.

Une première formalisation a été réalisée début décembre à l'occasion du changement d'horaires sur le réseau national et du redéploiement des moyens de production de certains opérateurs.

Le PAS a réuni à cette occasion le premier Comité des usagers ferroviaires du Port pour leur apporter toutes les informations concernant les évolutions en cours.

Bien que la charge de gestion et d'entretien du réseau augmente considérablement, le Port a décidé de ne pas faire évoluer les redevances relatives à l'utilisation des installations ferroviaires pour cette année.

Pascal Fournaise
Directeur technique

110 KM
DE VOIES
À ENTREtenir

⇔ OSR : UN NOUVEL OPÉRATEUR AU PORT



Depuis plus d'un mois, On Site Rail (OSR), filiale de la SNCB, circule sur le réseau ferré portuaire. Pour l'heure, OSR intervient avec ses deux locomotives type 82 pour le compte de deux filiales de la SNCB logistics, Xpedys et IFB.

Souhaitons bonne chance à ce nouvel opérateur pour le développement de ses activités !

Hélène Haslé
Directrice du développement

↔ LES DROITS DE PORT POUR ASSURER L'ENTRETIEN DES OUVRAGES PORTUAIRES NOTAMMENT CELUI DES MURS DE QUAI

Les droits de port constituent une recette indispensable au bon fonctionnement du Port autonome de Strasbourg, contribuant à hauteur d'environ 9 % de son budget. Ils permettent d'assurer l'entretien des ouvrages portuaires incombant au PAS, et notamment leur maintenance lourde (campagne de réfection des murs de quai, de dragage, etc.), de couvrir les dépenses d'amélioration et de faire face aux obligations toujours plus complexes de l'établissement. Parmi les projets d'amélioration, on peut citer par exemple l'étude en cours pour la mise en place d'une nouvelle signalétique.

Contrepartie de l'utilisation des ouvrages publics (bassins, écluses,...) et des prestations fournies à l'usager du service public portuaire, cette redevance peut ainsi être due :

- soit sur les marchandises débarquées, embarquées ou transbordées dans la circonscription portuaire, dès lors qu'elles transitent par le Rhin, à la charge de l'expéditeur ou du destinataire de la marchandise. Les droits de port sont calculés au poids ou à l'unité, d'après un barème fixé annuellement par l'établissement, en fonction du type de marchandise (nomenclature NST), selon une procédure définie par le Code des ports maritimes.
- soit sur les passagers débarqués, embarqués ou transbordés au port de Strasbourg, à la charge de l'armateur.

Le recouvrement des droits de port, qui sont majorés de la TVA, est assuré par la direction régionale des douanes et droits

indirects, sur la base des déclarations s'imposant aux générateurs de trafic soumis, sous peine de pénalités ou poursuites douanières.

En fonction de la nature ou de l'importance de ces trafics de marchandises, le dépôt du document douanier (appel « DSM » - droit sur les marchandises) peut faire l'objet de facilités en termes de délai ou de procédure. Un système simplifié peut être mis en œuvre sous certaines conditions permettant de différer la production des informations et le paiement des sommes exigibles. Les services du Port autonome sont à votre écoute notamment sur ce point.

Thomas Schaeffer
Pôle juridique et administratif

↔ LA RÉFECTION DES MURS DE QUAI DU BASSIN DU COMMERCE

Les bassins portuaires de l'Île aux Epis (bassins du Commerce, de l'Industrie et bassin Louis Armand), ont une forte activité fluviale tant pour les trafics traditionnels comme les céréales et les produits métallurgiques que pour les conteneurs. Une partie de ces bassins possède encore des murs de quais en maçonnerie antérieurs à la canalisation du Rhin sur le secteur.

Ces ouvrages nécessitent une surveillance régulière et un entretien délicat. Des inspections par hommes grenouilles sont réalisées afin de quantifier les désordres observés (affouillement en pied d'ouvrage, cavités dans le béton...).

Des marchés de travaux de réfection ont été lancés depuis 2006 pour les murs de quai du bassin du Commerce, les plus anciens.

Ces travaux sont toujours délicats à mener car une partie importante des travaux se passe sous l'eau, ils sont fortement tributaires des conditions météorologiques

et de l'hydraulicité du Rhin et, bien sûr, ils doivent perturber a minima les activités de nos clients.

Pascal Fournaise
Directeur technique



© Photo Union européenne

1,7 MIO€ HT
COÛT DES TRAVAUX

UNE 2^E TRANCHE
DEVRAIT ÊTRE LANCÉE
EN 2012



⇔ UNE SOLUTION POUR VOS ÉVÉNEMENTS D'ENTREPRISE

Organiser une réunion, un séminaire ou encore une soirée d'entreprise peut se révéler un casse-tête. Comment allier travail et plaisir ? Praticité et originalité ?

Pour vous offrir une solution inédite, BATORAMA s'est associé au Château de l'Île à Ostwald. Depuis le 1^{er} septembre il est désormais possible d'effectuer à bord d'un bateau-bar lounge la liaison Château de l'Île-Strasbourg, et ce depuis n'importe lequel de nos embarcadères.

Profitez d'un parcours bucolique à travers une nature totalement préservée et pourtant au cœur même de notre métropole. Bénéficiez de nos installations en version détente ou business.

Et au Château de l'Île, choisissez parmi les douze salles de séminaires toutes éclairées par la lumière naturelle. Pour vos déjeuners ou vos dîners, la winstub ou les différents salons vous accueillent en fonction de vos préférences culinaires et dès le retour

des beaux jours, envisagez de prendre vos repas à l'extérieur sur l'une des plus belles terrasses de Strasbourg au cœur d'un parc magnifiquement arboré, au bord de l'eau et à quelques encablures de votre bateau.

BATORAMA et le Château de l'Île seront heureux de vous renseigner au :

☎ **03 88 66 85 00**

Reynald Schaich
Directeur de Batorama

⇔ UNE IDÉE ORIGINALE POUR VOS COLLABORATEURS ET CLIENTS :



LE BATEAU-BAR LOUNGE

Idéal pour organiser des événements commerciaux ou festifs, ce bateau rencontre un succès grandissant.

Sièges fuchsia, canapés moelleux anthracite, revêtement rose flashy, capitaine et matelot sur leur 31 : tout est mis au service de la réussite de votre événement.

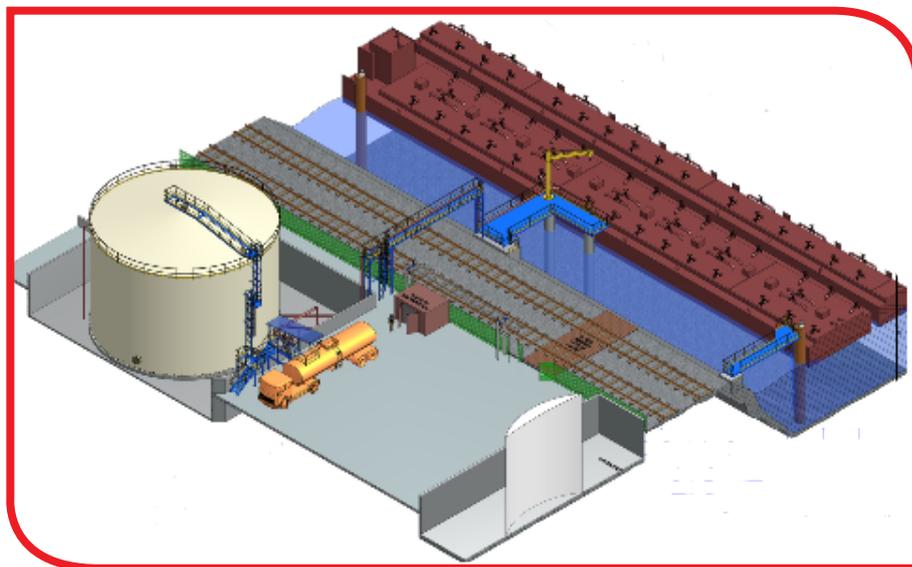
☎ **03 88 84 13 13**

⇔ POSTE FLUVIAL PUBLIC DE MANUTENTION ET DE STOCKAGE DE BITUME

Implantée rue de Saint Nazaire depuis 1967, l'entreprise SOPREMA est un groupe à structure familiale, spécialisé dans le domaine de l'enveloppe du bâtiment (étanchéité, toitures végétalisées, photovoltaïque, bardage, isolation...)

Pour faire face à la rupture d'approvisionnement de bitume générée par la fermeture de la raffinerie de Reichstett, la Société SOPREMA souhaite développer les approvisionnements de cette matière première par voie fluviale en provenance de raffineries rhénanes. Afin de soutenir le développement de l'usage à la voie fluviale, le PAS envisage la création d'un poste public de déchargement fluvial sur un terrain de 1 550 m² appartenant au site SOPREMA.

Le projet prévoit la construction de l'apponnement fluvial et d'une cuve de 2 000 m³ pour stocker le bitume à une température



d'environ 180°C. Le PAS et les collectivités partenaires investiront près de 2 millions d'Euros dans cet équipement qui devrait être mis en service au dernier trimestre 2012. Le

terrain ainsi que les installations techniques seraient alors amodiés à SOPREMA qui exploitera ce poste public de dépotage de bitume.

NT

⇨ LE LEADER DES HÉBERGEMENTS DES SITES INTERNET S'IMPLANTE AU PORT



La Société OVH, leader de l'hébergement de sites internet, s'implante sur le port.

Fort de la présence de nombreux réseaux de fibres optiques, la zone portuaire est un site de choix pour des implantations liées aux Technologies de l'Information et de la Communication.

Après SFR et PlusServeur qui exercent leurs activités d'hébergeur au magasin Vauban de la rue du Havre, c'est aujourd'hui la Société OVH qui choisit de s'implanter sur le port.

Les services du PAS ont dû être inventifs pour dégager un foncier d'environ 4 300 m² à proximité des réseaux de fibres de la zone nord. À ce titre, le PAS remercie la société Arcelor Mittal pour avoir su libérer une partie de son site qui était sous-exploitée rue du Bassin du Commerce.

NT

⇔ LES BATEAUX-LOGEMENTS



Le Port autonome accueille dans la circonscription portuaire un certain nombre de bateaux stationnaires à usage de logement, majoritairement au Bassin des Remparts au droit de la rue du Général Conrad et rue du Général Picquart.

Si 12 emplacements étaient d'ores et déjà raccordés aux réseaux télécom et électricité, le PAS a souhaité porter à 28 le nombre total d'emplacements équipés afin de pouvoir répondre à une demande croissante de lieux de stationnement pour des bateaux-logements. Ces 28 emplacements équipés permettront le raccordement des péniches à l'ensemble des réseaux publics dont l'assainissement, l'eau potable, l'électricité et le téléphone.

Les travaux, financés par le PAS, ont été réalisés par la Communauté urbaine durant le 2nd semestre 2011. Par ailleurs, au 1^{er} semestre 2012, le PAS réhabilitera le chemin de halage afin d'améliorer les conditions de desserte et l'environnement des péniches.

NT



↔ LE TERMINAL CONTENEURS DE LAUTERBOURG ENTRE EN PHASE OPÉRATIONNELLE

• Les travaux d'infrastructure lourde, programmés au Contrat de Projet État-Région 2007-2013, aboutiront à la construction d'une plateforme bord à eau, apte à accueillir la première tranche du terminal à conteneurs (environ 5 ha, avec une réserve pour une seconde tranche à peu près équivalente).

Ces travaux seront réalisés sous maîtrise d'ouvrage du Port autonome de Strasbourg (PAS), avec un cofinancement État, Région Alsace, département du Bas-Rhin, Communauté de communes de la Lauter. Ils bénéficient en outre des fonds européens FEDER.

Ils seront engagés en 2012, avec la construction d'un nouveau slipway et de murs de quai pour un montant de 3,5 M€. L'étape suivante consistera à réaliser les plateformes haute et basse du terre-plein.

• En parallèle, le PAS procède actuellement à la désignation d'un opérateur (ou d'un groupement d'opérateurs) pour l'exploitation et la maintenance de ce futur terminal. Cet opérateur sera attributaire d'une convention d'occupation domaniale. L'appel à projet en vue de la désignation de cet opérateur a été publié au niveau européen le 16 décembre 2011 et les candidatures sont attendues pour le 5 mars 2012.

À noter, le PAS se réserve la possibilité de prendre une participation minoritaire au capital de la société qui opérera le terminal.

L'opération présente en effet un triple intérêt. D'une part, sur le plan économique, elle répond au développement considérable du trafic de marchandises conteneurisées : le terminal sera ainsi en mesure d'accueillir 200 000 conteneurs EVP dans sa

configuration définitive. D'autre part, sur le plan environnemental, elle présente une vocation multimodale affirmée (report de trafics routiers vers des modes alternatifs ferroviaires et fluviaux). Enfin sur le plan social, le terminal à conteneurs de Lauterbourg s'inscrit dans le programme global d'implantation d'activités dans la ZAC du Port de Lauterbourg.

Environnement, économie, aspects sociaux, cette opération s'inscrit clairement dans une perspective d'un développement régional équilibré et durable. Les premiers conteneurs sont attendus pour la mi-2014.

Laurent Darley

Directeur de l'exploitation portuaire



Catherine Trautmann et Didier Dieudonné répondant aux questions de Lionel Augier

LE PAS AUX TROPHÉES EXPORT

Le Trophée Régional Export consacre le travail fourni par des entrepreneurs qui font de l'Alsace une des régions les plus dynamiques à l'export. Le Port autonome de Strasbourg, partenaire de l'opération depuis plusieurs



années et la Communauté urbaine de Strasbourg ont remis cette année le trophée du rayonnement à l'international à Sébastien Loeb, 8 fois champion du monde des rallyes.

↔ UNE CABANE DE CHANTIER NOMADE POUR REGARDER AUTREMENT ... LES QUARTIERS DE LA VILLE DE STRASBOURG

Les Musées et l'Atelier urbain de la Ville de Strasbourg se réunissent autour d'un projet commun pour contribuer à faire du Musée historique un lieu privilégié de transmission de l'histoire de la ville mais aussi un vecteur de réflexion sur ce qui constitue, modèle et réinvente l'identité de Strasbourg et de ses quartiers.

Une cabane de chantier reformée se déplacera dans différents quartiers de la ville. Elle sera présente au quartier du Port-du-Rhin à partir du mois de mai. Elle évoquera la géographie, l'Histoire, des histoires... grâce à différents parcours et ateliers pour tous publics.

Le programme détaillé sera disponible sur

www.musees.strasbourg.eu

L'Atelier urbain

L'Atelier Urbain de Strasbourg a pour vocation de mettre la ville en débat. Il propose aux habitants et aux différents acteurs de la ville d'y participer en organisant des temps et des lieux d'information, de pédagogie, d'acculturation, de témoignages, de découvertes, d'échange, de dialogue, de confrontation, et de sensibilisation autour des questions-clé pour l'avenir de la ville...

Le thème « Silhouette urbaine » est proposé pour inaugurer son cycle de débats 2011/2012.

À quoi ressemblera la ville de demain ? Dans quel(s) sens orienter ses évolutions ? Quelles représentations avons-nous de la ville ? Comment la ville se dessine-t-elle ? Comment se transforme-t-elle ?

↔ UN PLAN DE DÉPLACEMENTS INTER-ENTREPRISES SUR LA ZONE PORTUAIRE

En réponse aux attentes des entreprises portuaires de Strasbourg exprimées dans *le Cahier d'espérance* de 2009, le Port autonome de Strasbourg, promoteur engagé des modes de transports alternatifs à la route pour les flux de marchandises, souhaite également les encourager pour le déplacement des salariés de la zone. Peu desservie par les transports en commun, cette dernière est également difficile d'accès par les modes doux et l'usage de la voiture y est pour l'instant largement majoritaire.

↔ ACCESSIBILITÉ ET MOBILITÉ UNE PROBLÉMATIQUE COMPLEXE

Des difficultés d'accessibilité et de mobilité ... La zone portuaire est vaste et la localisation des entreprises est diffuse. Les infrastructures prennent insuffisamment en compte les modes doux et le mode routier est évident et ne sera pas facilement concurrencé. Enfin, les besoins des entreprises sont divers et peu connus.

Mais aussi et surtout des atouts ... À condition de bien connaître les besoins, la proximité du bassin d'emplois strasbourgeois est un atout sérieux. La mutualisation des besoins et des actions collectives et concertées sont possibles !

Les objectifs ... Renverser la tendance négative et négocier des évolutions en échange d'engagements concrets !

UNE FORTE ET NÉCESSAIRE IMPLICATION DE TOUS POUR UNE DÉMARCHE DURABLE

La mise en place d'un Plan de Déplacements Inter-Entreprises (PDIE) sur la zone portuaire est une démarche originale et fédératrice.

Le PDIE permettra de créer les conditions d'une réflexion partenariale visant, d'une part à identifier les véritables besoins des salariés présents dans la zone, d'autre part à définir non seulement les réponses à y apporter mais également, les conditions à réunir du côté des acteurs économiques portuaires pour assurer un développement progressif et pérenne des déplacements alternatifs. Le PAS, en tant que gestionnaire de la zone d'activités portuaire, a donc mobilisé une chef de projet en charge de la coordination et de l'animation de ce PDIE. Un bureau d'études interviendra dès février 2012 pour accompagner la démarche.

La Région Alsace, le Département du Bas-Rhin, la Communauté urbaine de Strasbourg, l'Agence de l'Environnement et de la Maîtrise de l'Énergie, la Chambre de Commerce et de l'Industrie de Strasbourg et du Bas-Rhin, la

Caisse Régionale d'Assurance Maladie d'Alsace-Moselle, le Groupement des Usagers du de Strasbourg (GUP) se sont engagés comme partenaires du port dans la mise en oeuvre de ce projet. Les sociétés GENERAL MOTORS, SIL FALA, SOPREMA, UPM-STRACEL et WINCANTON MONDIA, représentent le GUP au Comité technique. Une telle démarche ne pourra aboutir sur des résultats concrets et pérennes sans une forte mobilisation de toutes les entreprises !

Aurore Mourette

Chef de projet développement durable

Plan de Déplacements Inter-Entreprises (PDIE)

Démarche de développement durable visant à promouvoir des modes de déplacements alternatifs à la voiture, par une amélioration de l'accessibilité et de la mobilité.

↔ NOUVEAU SOUTIEN DE STRASBOURG AUX PROJETS IMPLIQUANT ENTREPRISES ET LABORATOIRES DE RECHERCHE

La CUS a décidé d'appuyer, aux côtés de la Région Alsace, des projets collaboratifs liant entreprises et laboratoires de recherche, dans le cadre d'une stratégie « verte » destinée à renforcer la création, le développement et l'implantation d'entreprises dans l'agglomération.

La CUS vient ainsi d'approuver le financement de deux projets collaboratifs, pour

un montant de 325 000 €, impliquant des entreprises telles que SOPREMA et KUDZU SCIENCE ainsi que des laboratoires de recherche rattachés au CNRS (le LMSPC) et à l'Université de Strasbourg (le LIPHT). Grâce à cet apport, les partenaires des deux projets seront mieux à même de développer des solutions innovantes sur deux fronts particuliers : le développement de matériaux

biosourcés pour le bâtiment et la mise en oeuvre d'outils d'analyse de la qualité de l'air.

Pour plus d'information, consulter le site : www.eurooptimist.eu ou contacter : Maxime DEPINOY – Tel : 03 88 43 62 81 Direction Développement Économique et Attractivité / Enseignement supérieur et Recherche maxime.depinoy@strasbourg.eu



↔ ÉCLAIRAGE DEVANT L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DU GROUPEMENT DES USAGERS DU PORT DE STRASBOURG



Régine Aloird, présidente du GUP

Régine Aloird, présidente du GUP (Groupement des Usagers du Port) a invité les responsables du Port autonome de Strasbourg à venir s'exprimer concernant quelques sujets d'actualité le 11 septembre dernier lors de l'assemblée générale de l'association d'entreprises.

Devant de nombreux représentants d'entreprises, Nicolas Teinturier, directeur de la valorisation du domaine, a présenté les principaux résultats de la démarche d'élaboration du Schéma Directeur des 2 Rives menée conjointement par la CUS et le PAS. Les échanges qui ont suivi ont confirmé le travail important fait, mais également restant à faire, pour concilier besoins de développement urbains et nécessités liées à l'activité économique. S'agissant du développement des transports alternatifs à la route, Didier Dieudonné, directeur général délégué, est revenu sur les principales orientations de la démarche partenariale pilotée par le PAS tout au long de l'année 2011, visant à développer le trafic ferroviaire en lien avec le besoin des entreprises. Le principe consiste à saisir toutes les opportunités identifiées pour développer, en lien avec les opérateurs ferroviaires et chargeurs intéressés, de nouvelles offres ferroviaires de proximité, ce

qui a déjà donné des résultats concrets ; le prochain appel d'offres lancé par le PAS pour désigner le prestataire chargé d'exploiter et de maintenir le réseau ferré portuaire figure parmi ces opportunités.

Didier Dieudonné a également informé les entreprises présentes du lancement prochain de la démarche de Plan de déplacement inter-entreprises (PDIE) dans la zone portuaire, visant à concevoir et promouvoir avec les entreprises des solutions pragmatiques pour essayer de faciliter les déplacements des employés des entreprises portuaires. Cette démarche est pilotée par le PAS et cofinancée par la Région, la CRAM, la CCI, la CUS et le GUP.

Jean-Louis Jérôme, directeur général, a enfin évoqué les grandes perspectives concernant la zone portuaire, en insistant particulièrement sur les questions d'accessibilité générale et de gestion des risques technologiques liés directement au Port aux Pétroles.

Ces derniers sujets figurent parmi les sujets de mobilisation du GUP pour l'année qui vient.

Didier Dieudonné
Directeur général délégué

**Pour tout renseignement ou expression auprès du
Groupement des Usagers du Port :**

Mél. : → gup@strasbourg.cci.fr

Tél : → 03 88 75 25 47

↔ CONTACTS

PORT AUTONOME DE STRASBOURG
25 rue de la Nuée Bleue - CS 80407
67002 Strasbourg cedex
Tél. 03 88 21 74 74 - Fax 03 88 23 56 57
Mél. pas@strasbourg.port.fr
www.strasbourg.port.fr

Conteneurs-colis lourds Strasbourg :
Lionel Husser
tél. 03 88 65 70 67

Colis lourds Lauterbourg, vracs, écluses :
Paul Taglang
tél. 03 88 21 78 23

Chargée d'affaires domaniales :
Nathalie Oehler
tél. 03 88 21 74 22

Gestion des contrats domaniaux :
Nathalie Richard-Klein
tél. 03 88 21 74 28

Bâtiments :
Christian Andrès
tél. 03 88 21 78 24

Infrastructures :
Joël Da Rui
tél. 03 88 21 78 38

Routes, espaces verts, bassins :
Denis Edel
tél. 03 88 60 53 31

Réseau ferré portuaire :
Xavier Fauvain
tél. 03 88 21 78 16

Service juridique :
Thomas Schaeffer
tél. 03 88 21 74 15

Officier de port, statistiques et droits de port :
Jacky Bender
tél. 03 88 21 78 06

Qualité Sécurité Environnement
Bénédicte Sénèque
tél. 03 88 21 78 39

Batorama :
Alain Fritsch
tél. 03 88 21 78 11

Communication :
Sylviane Clauss
tél. 03 88 21 74 43

Adresses électroniques :
initiale du prénom.nom@strasbourg.port.fr